

OCPM des Faubourgs 2019
en vue de la préparation d'un PPU pour le
secteur Sainte-Marie/Faubourgs

Angèle DUFRESNE, citoyenne du quartier
Sainte-Marie/des Faubourgs
612 rue Dufresne, Mtl H2K 3J1

Les principes (valeurs) à respecter :

- une **DÉPOLLUTION** complète du quartier (CO₂, bruit, poussière);
- l'accès au fleuve, la création d'espaces verts et d'aménagements urbains;
- la priorité aux **RÉSIDENTS** qui y vivent et **NON** aux non-résidents et au camionnage de transit;
- la **collaboration** —nécessaire — de toutes les parties prenantes [fédéral, provincial, CP, CN, Ville de Montréal, agglomération, banlieues, secteurs institutionnel et privé, développeurs, commerces, résidents, etc.].
- la **reconstruction** d'un quartier industriel mal aimé, selon les objectifs du développement durable;

Place à un **développement** planifié, cohérent, respectueux du bâti résidentiel existant qui **INNOVE** en matière de **réduction des GES** dans le monde municipal, car il y a **URGENCE** en la matière.

Problème No 1 : le transit motorisé

- la Ville doit **METTRE FIN À UN ACCÈS ILLIMITÉ** de son centre-ville aux voitures et aux camions de fort tonnage; plusieurs grandes villes [Stockholm, Milan, Londres depuis 2003] restreignent les véhicules habilités à circuler au centre-ville et multiplient les rues piétonnes;
- les **AUTOROUTES Ville-Marie et Notre-Dame** n'ont pas leur place au cœur de Montréal dans des zones résidentielles;
- les espaces de **STATIONNEMENT** «privés» des ministères, institutions, industries, etc. devront être éliminés à moyen terme, dans un contexte de réduction des GES;
- des efforts démesurés devront être mis sur une offre de **TRANSPORT EN COMMUN** pour mettre fin au transit automobile des non-résidents;
- des **POLITIQUES** devront forcer les employeurs de Montréal à inciter leurs employés à venir travailler en transport en commun plutôt qu'en voiture;
- selon un échéancier prévisible, le **PÉAGE** sera ré-instauré sur les ponts menant à l'Île de Montréal [ça fait 20 ans qu'on y songe]. À terme, un **péage urbain** sera appliqué aux voitures polluantes (ou non) circulant au centre-ville, sans autorisation, dont les **RECETTES** défraieront le coût du transport en commun (comme à Londres).

Problème No 2 : le logement

- 35 hectares de terrains libérés et **DÉCONTAMINÉS** doivent accueillir 10 000 nouveaux logements; construire des **Écoquartiers modèles** serait inspirant pour des jeunes ménages attirés par un concept axé sur le **développement durable** [densification urbaine, économie d'énergie, mobilité, matériaux durables, espaces communs, gestion des déchets, etc.]. Des **fiducies foncières communautaires** pourraient aider des familles à accéder à la propriété.
- des programmes municipaux adaptés devront aider les **RÉSIDENTS ACTUELS** à restaurer et mettre aux normes leur propriété, pour pallier aux outrages des 100 dernières années dans le Centre-Sud [emprise du pont J.-C., «Place Radio-Canada», élargissement de René-Lévesque et de Notre-Dame];
- les développeurs des 3 zones majeures de reconstruction devront être tenus par **RÈGLEMENTS** de respecter le 20-20-20 de logements [sociaux, abordables, familial], compte tenu de la configuration démographique du quartier;

Problème No 3 : l'accès au fleuve

- le Port de Montréal, le CP et le CN maintiennent leurs activités, mais pourraient concéder des espaces aux Montréalais, 1- en ouvrant la **RUE DU PORT** au camionnage; 2- en **INVERSANT LA COURBE** des voies de stationnement du **CP**, ce qui pourrait libérer des espaces pour les riverains;
- la **PROMENADE DU FLEUVE** pourrait s'inspirer de la *Coulée verte* de Paris, du *High Line* de Manhattan et du *Brooklyn Bridge Park* et devenir une attraction majeure de Montréal, tant pour les Montréalais que pour les visiteurs;
- la transformation de la rue Notre-Dame en **boulevard urbain**, le décroisement des rues nord-sud des quartiers Sainte-Marie et HoMa vers le fleuve, la création d'espaces de verdure par la plantation de milliers d'arbres et d'arbustes ont pour but de **faire reculer le béton et l'asphalte** et laisser la nature reprendre ses droits.

Le maître-mot ici, pour Montréal, est «**NÉGOCIER**» : la Ville devra **négoier ferme** et tenir son bout avec les propriétaires riverains, qui ont un accès privilégié au fleuve depuis des décennies et qui devront **apprendre à PARTAGER** ces espaces avec d'autres, afin de rendre ce quartier vivable et fréquentable pour tous.

Problème No 4 : le PATRIMOINE

- seul le bâtiment le plus ancien de **Molson**, en pierre grise, devrait être conservé pour en faire un musée de la bière, les autres démolis; le Vieux-Montréal a déjà sa Tour de l'Horloge, il est superflu de garder la tour de brique de Molson et son logo géant;
- la Ville devrait demander à Molson/Coors de lui vendre ses terrains pour 1 \$; ou à tout le moins user de son **droit de préemption** pour y rétablir le parc Sohmer et ses activités de plein air, ainsi que et de belles habitations encourageant la mixité sociale;
- seuls certains éléments récupérables et esthétiques de l'ancien Hôpital de la Miséricorde devraient être préservés pour être incorporés dans une structure moderne (à définir);
- aucuns **stationnements** autres que **souterrains** ne devraient être tolérés sur l'ancien site de Radio-Canada et les autres sites en reconstruction;
- si on ne peut trouver de 2e vie auto-suffisante à la station de pompage Craig, nos taxes ne devraient pas servir à engloutir des millions dans la restauration ou le déménagement de cet édifice extrêmement détérioré;
- le **PATRIMOINE** à sauvegarder (le «génie du lieu», selon M. Cha), c'est le **STYLE D'HABITATION** qui caractérise le quartier : des immeubles à pignons, à toits mansardés, aux portes ouvragés et jolis balcons. Les habitations à construire devraient s'inspirer de cette ornementation, plutôt que de l'absence de style, le plus souvent, des constructions modernes.

Problème No 5 : réhabilitation de la rue Ste-Catherine

- restaurer par Règlement la **vocation COMMERCIALE** de la rue Ste-Catherine à l'est de de Lorimier (**jusqu'à Frontenac**), pour pallier le manque d'approvisionnement alimentaire de cette zone;
- aider les propriétaires à **RESTAURER leurs immeubles** pour favoriser la venue de commerces et services de proximité (fruiterie, fromagerie, poissonnerie, boucherie, boulangerie, pharmacie, guichet \$\$, cafés, restos, etc.);
- **réduire la largeur de la rue** Ste-Catherine pour y élargir les trottoirs et réserver des espaces pour des bancs publics et des plantations d'arbres;
- s'assurer que les «Portes Ste-Marie» favorisent la venue de **FAMILLES** et y établir un **CPE** et des **terrains de jeux**; implanter un **passage souterrain** menant à la station de métro Papineau;
- installer un **marché fermier** sous le pont Jacques-Cartier entre René-Lévesque et Sainte-Catherine, les fins de semaine.

Les MOYENS

- Faire un **montage financier** qui met à contribution Ottawa, Québec, la Ville, la Communauté urbaine, le privé, la banlieue, etc.
- Établir un **échéancier** en précisant les principales étapes : **10 ans maximum** pour l'ensemble des travaux, en commençant par les **VOIES DE CIRCULATION**, le **transport en commun** et les **stationnements**, car **dépolluer** et assainir sont les principaux critères pour attirer de nouveaux résidents;
- Établir un **plan de communication** pour maintenir l'intérêt des Montréalais pour ce **projet «phare»** en urbanisme, **ENVIRONNEMENT** et réduction des **GES**, tout en rendant compte de l'avancement des travaux;
- Établir un programme de **RESTAURATION des bâtiments actuels** pour les résidents du quartier, tout aussi **important** que l'apport nouveau au quartier;
- **Revoir toute la TAXATION** de ce quartier **surtaxé**, car rien ne justifie des taxes aussi élevées, alors que ce quartier défavorisé n'offre aucun service de base.

La recette du succès de tout projet de grande envergure

- une **VISION** d'avenir cohérente, soutenable, basée sur une **large CONSULTATION**, suivie d'actions politiques vigoureuses;
- Une **COMMUNICATION** transparente et complète à toutes les étapes;
- une **ÉQUIPE DE PROJET** experte, déterminée et soucieuse du bien commun;
- beaucoup de **COURAGE POLITIQUE**, de négociations ardues et la **VOLONTÉ** de mener à terme le dossier dans les délais prévus;
- des **RESSOURCES** nombreuses, variées et bien utilisées;
- de l'**ACCEPTABILITÉ SOCIALE**.

Merci de votre attention !